

Questions orales

force vitale dont elle a besoin pour se régénérer. La faiblesse des cours pétroliers mondiaux survient au moment où les producteurs sont endettés de plus de 22 milliards de dollars. Il est fort réjouissant de constater que les taux d'intérêt ont baissé de 2.75 p. 100 depuis février. Je presse le ministre des Finances (M. Wilson) de poursuivre ses efforts, afin de les faire baisser encore plus.

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES BARDEAUX DE CÈDRE CANADIENS—ON DEMANDE QUE LE PRÉSIDENT REVIENNE SUR SA DÉCISION

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant ou au ministre des Finances. Maintenant que le gouvernement des États-Unis a, comme on pouvait s'y attendre, opposé son refus à la demande de compensation mal préparée et pour le moins confuse du gouvernement canadien, que va faire le gouvernement? Au lieu de prendre des mesures de représailles, pourquoi le premier ministre ne s'adresse-t-il pas directement au président des États-Unis pour lui demander de revenir sur sa décision concernant le droit de douane et de suspendre toute mesure de harcèlement? Pourquoi le premier ministre a-t-il peur de parler de cette question au président des États-Unis?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le premier ministre n'a pas peur de parler de quoi que ce soit à qui que ce soit. Le député fait entendre un son de cloche, le député de Saint-Henri—Westmount en fait entendre un autre et le chef de l'Opposition officielle émet, lui aussi, un avis différent. C'est de ce côté-là que règne la confusion au sujet de cette affaire.

Nous avons rencontré les autorités de Washington. Nous avons rencontré les représentants de l'industrie canadienne pour connaître le point de vue de cette dernière. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures doit avoir un entretien important, cet après-midi, avec le secrétaire d'État, M. Shultz. La question présente différents aspects, comme le député devrait le savoir. C'est pourquoi nous procédons de façon raisonnable et mesurée de façon à bien comprendre les conséquences de toute décision que nous pourrions prendre.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le ministre des Finances comprend-il qu'il s'agit là d'une question tellement importante qu'il ne suffit pas d'en parler avec un groupe de représentants du gouvernement à Washington? Cela doit se régler au niveau des chefs d'État qui doivent en discuter l'un avec l'autre. Le gouvernement va-t-il s'efforcer sérieusement d'obtenir l'annulation de cette décision et, au cours de sa rencontre d'aujourd'hui avec le secrétaire d'État Shultz, notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures

va-t-il demander explicitement l'annulation de ces droits de douane et la suspension de tout harcèlement relatif aux importations comme le fidèle allié des conservateurs, le premier ministre Getty, de l'Alberta, l'a demandé hier?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je tiens à mettre en garde le député au sujet de la suspension de toute action. Cela vaut d'un côté comme de l'autre. La décision que les Américains ont prise la semaine dernière au sujet de l'industrie du bardeau pose effectivement un grave problème. Cependant, nous avons peut-être, nous aussi, certaines choses qui nous déplaisent et à propos desquelles nous pourrions décider d'intervenir. La suspension de toute mesure restrictive pourrait nous priver de cette possibilité. C'est une considération très importante dont il faut tenir compte.

LA LOI DE SOUTIEN DE L'EMPLOI—L'AIDE FINANCIÈRE PRÉVUE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, jusqu'ici, la question de la suspension des mesures restrictives n'intéresse que nous. Étant donné que toutes les autres initiatives du gouvernement ont échoué, le ministre a-t-il l'intention d'invoquer des dispositions de la Loi de soutien de l'emploi que le Parlement a adoptée en 1971 pour accorder une aide financière directe aux travailleurs et à cette industrie, afin de leur permettre de tenir le coup jusqu'à ce que nous puissions nous sortir de cette situation très délicate dans laquelle les Américains et le gouvernement nous ont placés?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député ne devrait pas dire que le gouvernement nous a placés dans cette situation. Cette décision, ce geste, viennent du gouvernement des États-Unis. Le gouvernement du Canada n'y est pour rien. Ce n'est pas en déformant ainsi la vérité qu'il facilitera les choses.

Le député n'ignore pas que nous avons rencontré les représentants de l'industrie mercredi. Nous continuons à examiner les conséquences de l'imposition de ce droit de douane pour notre industrie et nous prendrons les décisions qui s'imposent en temps voulu.

● (1120)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, il me semble que le ministre des Finances a été mobilisé dans cette affaire comme joueur de punition. J'aimerais lui donner la possibilité d'être un peu plus ouvert.

Le ministre de la Justice a évoqué la possibilité de représailles aux États-Unis, et le ministre des Finances y a fait allusion à propos d'un accord de *statu quo*. Cela supposerait probablement une guerre commerciale improductive et coûteuse. Nous aimerions connaître son avis à ce sujet.

Apparemment, la question de l'indemnisation ne se pose plus. L'unique chose que nous ne savons pas, c'est pourquoi le premier ministre n'a pas parlé directement au président tout simplement. S'il l'a fait, comme nous le supposons, est-ce que le ministre veut nous le confirmer à la Chambre?